



*Déclaration liminaire CTL du 18 janvier 2022*

Monsieur le Président,

Lors de vos vœux en tant que DDFiP du Pas-de-Calais, vous avez souhaité aux agent·es que cette nouvelle année leur apporte joie, santé, amour et bonne humeur.

**Cette année encore un peu plus de quinze jours après ces vœux, sont annoncés les suppressions et transferts d'emplois pour notre département : pas de quoi être joyeux·euses ni rester de bonne humeur.**

Vous nous direz que le couperet ne tranche pas forcément toujours une tête, que vous étudiez les vacances d'emplois pour faciliter les suppressions, et que vous consultez les responsables de services pour aboutir à un projet qui ne génère pas trop de situations humainement catastrophiques et permette aux agent·es de trouver cette joie et cette bonne humeur que vous leur souhaitez.

Dans un premier temps, supprimer un emploi vacant permet peut-être d'éviter à un·e agent·e d'affronter une demande de mutation locale avec une priorité qui ne veut plus dire grand-chose dans un mouvement où se confrontent plusieurs situations prioritaires.

**Si on regarde un peu plus loin, la suppression d'un poste, même vacant, n'est pas sans incidence sur l'organisation des missions, la répartition de la charge de travail et la capacité future à obtenir un renfort.**

**Tous les prétextes mis en avant pour justifier des suppressions d'emplois ne convainquent plus personne**, ni les responsables de services ni les agent·es. Les calculs savants, qui ont conduit l'année dernière à créer un emploi au SPF-E d'Arras et cette année amènent à le supprimer sans qu'il ait été pourvu et alors que la situation du service s'est dégradée, n'ont pour but que d'embrouiller les esprits. Les SiP qui continuent de trinquer, pourtant l'accueil (quel que soit le canal) ne désemplit pas. Les services de contrôle délocalisés de Béthune vers Bruay continuent d'être attaqués, que ça soit le PCR (qui pourtant ne devait pas être impacté par le PNCD de Béthune) ou le PCE de Bruay, abandonné depuis plusieurs mois.

Continuons dans la bonne humeur, les SGC, à peine créés, subissent également les suppressions d'emplois, ces services étant plus gros que de petites trésoreries, pensez-vous que la douloureuse passera mieux ?

Les SIE, alors que désormais ils exercent des missions transférées des douanes semblent presque épargnés, c'est sans compter sur la partie du recouvrement et sur des calculs savants (-1 suppression, +1 transfert d'emploi piqué aux Douanes).

**Monsieur le Président, précisez-vous votre vision de l'avenir des SIE ?**

**Il est grand temps d'arrêter les suppressions d'emplois et d'adapter réellement les effectifs aux missions en permettant de les réaliser sans prioriser.**

Le Directeur Général et vous-mêmes profitez de la tradition des vœux pour souligner l'utilité de nos services et de nos missions et remercier les agent·es qui les réalisent.

Donnez-nous les moyens de rendre un vrai service aux publics, aux collectivités et à l'Etat. Laissez-nous renflouer les caisses et assurer les contrôles nécessaires pour endiguer la fraude fiscale.

Notre ministère a largement contribué aux suppressions d'emplois dans la fonction publique et vous devez porter ce message pour cesser la destruction des finances publiques.

Notre déclaration liminaire ne sera pas trop longue et nous ne ferons pas de message vidéo pour vous en présenter une version courte.

**SOLIDAIRES Finances Publiques 62** souhaite vous rappeler les efforts faits par les agent·es des finances publiques dans un contexte sanitaire difficile, vous interpeler sur les difficultés de chacun pour réaliser nos missions avec un effectif insuffisant, et vous alerter sur les risques engendrés par des conditions de travail qui se dégradent.

Notre bonne humeur est déjà bien entamée et notre colère est grandissante.

**Monsieur le Président, il est grand temps d'arrêter les suppressions d'emplois.**

## Notre résistance sera collective !

Vos élu·es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

*Catherine VERDAUX, Nadège BOTTE : titulaires*

*Céline VANDEN-BROECK : suppléant·es*

*Claudie COINTE, Arnaud VANHOUCKE : expert·es*

